



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ARRÊTÉ
portant modification des experts du Conseil scientifique du Plan de gestion des
sédiments de la Rance**

**Le préfet de la région Bretagne
préfet d'Ille-et-Vilaine**

VU les conclusions du rapport de mai 2017 de la mission d'inspection du CGE/GGEDD ;

VU le décret du 28 octobre 2020 portant nomination de M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral du 2 août 2018 portant désignation des experts du conseil scientifique du plan de gestion des sédiments de la Rance ;

CONSIDÉRANT le renouvellement d'une partie des membres du conseil scientifique du plan de gestion des sédiments de la Rance ;

Sur proposition du sous-préfet de Dinan ;

ARRÊTE :

Article 1 : L'article 2 de l'arrêté du 2 août 2018 est modifié comme suit :

Sont nommés membres de ce conseil scientifique :

BARBIER	Rémi	Gouvernance territoriale, Controverses environnementales, Comportements pro-écologiques, Démocratie participative
CALINE	Bruno	Sédimentologie marine et estuarienne
HAUVILLE	Sylvain	Gestion portuaire
HEITZ	Carine	Gouvernance territoriale, Controverses environnementales, Comportements pro-écologiques, Démocratie participative
LAJEUNESSE	Isabelle	Géographie physique, humaine, économique et régionale
LE HIR	Pierre	Hydrodynamique et transport de sédiment en estuaire
LEPAGE	Mario	Biologiste, écosystème estuarien et poisson
MASSON	Eric	Géographie physique, humaine, économique et régionale
MICHARD	Bertrand	Expert en hydraulique et sédimentologie
SAS	Marc	Suivi estuaire et dragage Senior Expert Port, Dredging, Coastal and Offshore Engineering
SCEMAMA	Pierre	Économie maritime, environnementale
SCHERRER	Paul	Dragage
THIEBAUT	Eric	Écologie benthique et en océanologie biologique

Article 2 : Le secrétaire général pour les affaires régionales, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, le sous-préfet de Dinan, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bretagne.

Fait à Rennes, le

28 DEC. 2021

Le préfet


Emmanuel BERTHIER